

dont le but ne tend qu'à leur défense natu-  
 relle, l'intention de celui de *Franconie* sur la  
 question s'il doit avoir lieu, fera toujours de  
 ne faire de son côté aucune breche à cette  
 Alliance arrêtée ci-devant en considération de  
 l'avenir, & moins encore de rompre les liens  
 respectables de confiance & d'amitié que le  
 voisinage a établies entre les Cercles; attendu  
 qu'on est persuadé qu'il est également néces-  
 saire & avantageux de les conserver & resser-  
 rer, comme étant absolument conformes aux  
 Constitutions fondamentales de la Patrie, qui,  
 selon tous les Récès tant anciens que nou-  
 veaux, en firent toujours la base, & en furent  
 constamment la seule & unique règle. A l'égard  
 de la question comment la chose se fera, les  
 mesures à prendre devant être compassées sur  
 les conjonctures présentes, entant qu'elles  
 peuvent différer des tems passés, ce sera au  
 Congrès général de *Franconie* de les y ajuster  
 & d'y conformer le renouvellement.

VIII. *Saxe. Dresde.* Ce qu'il y a de plus distin-  
 gué en *Pologne* a suivi le Roi dans son retour à  
*Dresde* pour assister au mariage de la future Dau-  
 phine, entre-autres le Grand Maréchal de la  
 Couronne, le Palatin & la Palatine de Russie,  
 le Palatin de Podolie, les deux Chanceliers du  
 Royaume, & beaucoup d'autres personnes du  
 premier rang. La cérémonie de ce mariage par  
 procuration a été fixée au 8. Janvier, ainsi on  
 compte la nouvelle Dauphine actuellement ar-  
 rivée à *Strasbourg*. Le Duc de Richelieu qui étoit à  
*Dresde* depuis le 25. Décembre en qualité d'Ambas-  
 sadeur Extraordinaire du Roi de France, conduit  
 cette Princesse à *Versailles*. Le Marquis des Issarts  
 revêtu du même caractère, n'a pas laissé d'agir  
 conjoint-